



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du jeudi 14 mars 2013

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

02-1	JEUNESSE - COOPERATION RENFORCEE ENTRE LA COMMUNE D'ANTIBES JUAN LES PINS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SOPHIAANTIPOLIS - CONVENTION CADRE - ADOPTION
------	---

Cette délibération et la suivante aussi sont une nouvelle mutualisation du personnel de la CASA et de la Ville sans débat sur la politique de la jeunesse dans notre ville, jeunesse dont nous parlons rarement dans cette enceinte.

Le projet de « pôle Jeunesse » qui était nommé comme cela dans le débat d'orientation budgétaire de la CASA manque considérablement d'ambition comme je le craignais. Il représente simplement un lieu commun à Antibes où quelques services de la CASA et de la commune seront réunis.

D'ailleurs la politique de la jeunesse à la CASA se résume à quelques délibérations de subvention d'associations (association Montjoye) et la mission locale sans même exposer les rapports d'activité de ces associations.

Cette coopération renforcée entre la ville et la CASA n'annonce pas une nouvelle ambition pour la jeunesse mais la suite des transferts vers la CASA que vous avez choisis.

Cette délibération ressemble encore une fois à une volonté de réunir la politique de la ville et la politique de la jeunesse pour un transfert de compétence vers la CASA.

Nous rappelons que l'acte 3 de la décentralisation n'est toujours pas d'actualité !

La jeunesse de notre ville a sans aucun doute besoin d'autres choses que cette convention, elle a besoin de lieux d'autonomie et d'activités, de confiance des adultes, d'accès à l'emploi, aux loisirs, à la culture mais aussi de lieux de création

Cette coopération ne correspond pas à l'ambition d'un grand service public de la jeunesse dont on aurait besoin.

Nous ne voterons plus ces transferts cachés vers la CASA qui ressemblent à une application anticipée de la future loi de décentralisation qui souhaite encore éloigner les citoyens des lieux de décision en renforçant les compétences de la CASA et anéantir les compétences des communes !